

Original : français

Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest
Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires
et d'experts pour l'Afrique de l'Ouest

Vingt-huitième réunion

En ligne, 5 et 6 novembre 2025

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

Questions statutaires

**Rapport d'activités du Bureau sous-régional de la Commission
économique pour l'Afrique en Afrique
de l'Ouest (novembre 2024 - septembre 2025) et Programme
de travail pour 2026**

*ECA/SRO-WA/ICSOE/28/1.



I. Introduction

1. Le rapport annuel du Bureau sous-régional de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) en Afrique de l'Ouest fait le point des principaux résultats obtenus. Il fait suite à la réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts, qui s'est tenue conjointement avec le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord, à Rabat en novembre 2024.

2. En 2025, la mise en œuvre des programmes de travail se déroule dans un contexte particulièrement difficile, marqué non seulement par les répercussions socioéconomiques de la pandémie de COVID-19, de la guerre en Ukraine, de la résurgence du conflit israélo-palestinien, des tensions géopolitiques mondiales ainsi que de la crise climatique, mais aussi par une instabilité politique, une volatilité économique, de même que la montée de l'insécurité au Sahel.

3. Ces crises multiples et multiformes, couplées à une gouvernance fragile, à une exposition accrue aux chocs du marché mondial et à des pressions sociales persistantes (pauvreté, inégalité, insécurité alimentaire, chômage des jeunes), érodent la marge de manœuvre budgétaire des États et freinent les progrès vers le développement durable. Face à la baisse des flux d'aide et au durcissement des conditions financières mondiales, l'impératif de « bâtir des économies résilientes et inclusives en Afrique de l'Ouest » est devenu urgent. La sous-région devrait mieux exploiter ses opportunités, notamment en ressources naturelles et agricoles. Pour cela, il faudrait qu'elle mobilise les parties prenantes sur la réforme de la gestion des finances publiques et les mécanismes de financement innovants. Cela aidera à rendre les économies résilientes et inclusives.

4. C'est dans ce contexte de crises changeantes et d'opportunités, que le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest a mis en œuvre son programme de travail. Ce rapport d'activités met en exergue les réalisations dont ont bénéficié les États membres. Il présente également les défis auxquels les acteurs ont fait face, les mesures prises en réponse à ces défis, ainsi que les perspectives.

II. Domaines d'intervention du Bureau sous-régional de la Commission économique pour l'Afrique en Afrique de l'Ouest

5. Le mandat du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest porte sur deux objectifs principaux, en l'occurrence :

- a) Accélérer la capture du dividende démographique ;
- b) Réaliser l'intégration régionale.

6. Ce mandat est mis en œuvre dans le cadre d'une approche qui se veut anticipative et stratégique, privilégiant le partenariat vertical avec les divisions, et les autres bureaux sous-régionaux de la CEA afin de mieux aligner l'appui du système des Nations Unies et accroître l'appropriation des politiques par les pays. Parallèlement, le partenariat horizontal est mis en place, en particulier avec les Organisations intergouvernementales (OIG), les gouvernements nationaux et les acteurs du secteur privé afin de favoriser la coopération régionale pour répondre aux défis émergents. Ces défis incluent non seulement la crise de liquidité au sein des Nations Unies et le lancement de l'Initiative

« ONU80 », mais aussi l'insécurité croissante, l'instabilité politique et les dynamiques sous-régionales marquées en particulier par la sortie de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), par les États constitutifs de l'Alliance des États du Sahel (AES), en l'occurrence le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

7. Le travail de la CEA s'articule autour de trois fonctions principales :

a) Fonction de réflexion (groupe de réflexion) : Elle se traduit par la production d'études, de rapports de recherche et d'autres produits de connaissance.

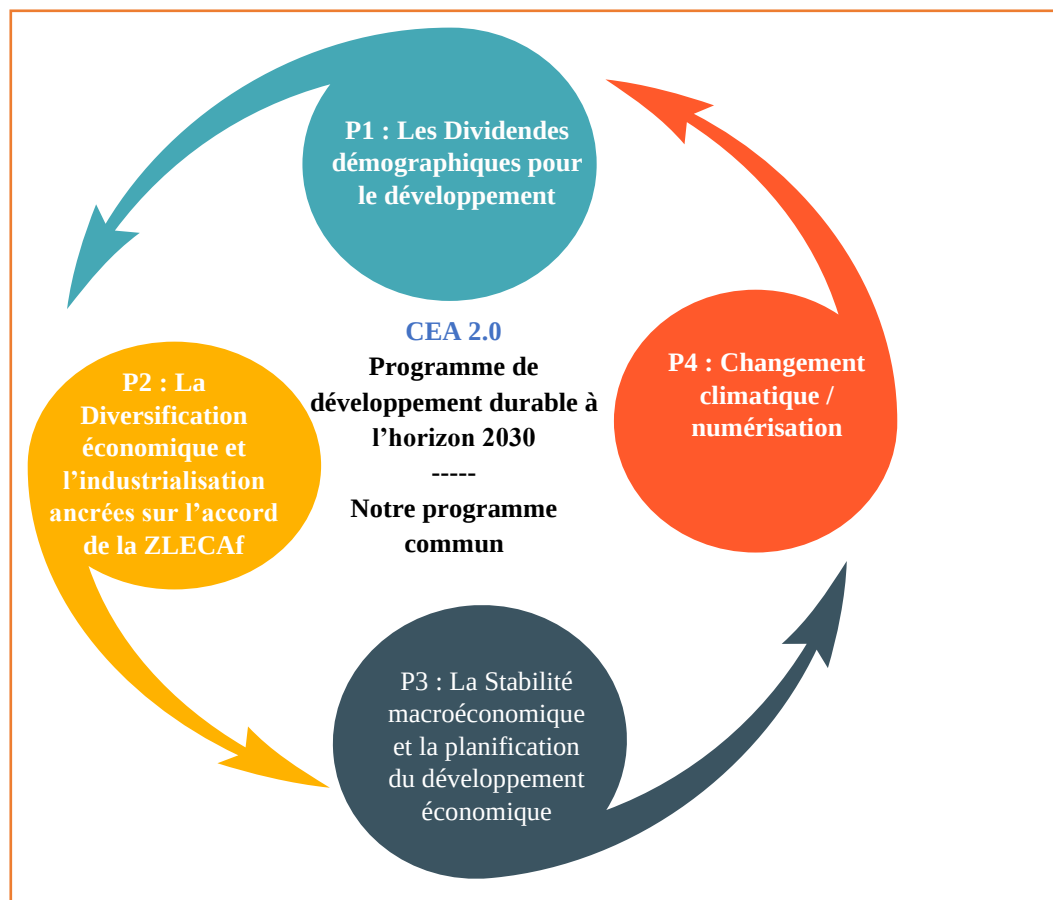
b) Fonction de convocation (tenue de réunion) : Elle implique l'organisation de conférences, de plateformes d'échanges et d'espaces de plaidoyer.

c) Fonction opérationnelle (opérationnel) : Elle consiste à fournir aux États membres des conseils, des appuis et diverses formes d'assistance technique.

8. En conformité avec ses fonctions principales, le Bureau sous-régional de la CEA a structuré son travail autour de quatre piliers stratégiques. Ceux-ci sont conformes à son Programme de réforme connu sous le nom de « CEA 2.0 », et les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de Notre Programme commun.

Figure I

Les quatre piliers stratégiques



Source : Auteur.

III. Résultats phares du Bureau sous-régional

A. La Zone de libre-échange continentale africaine

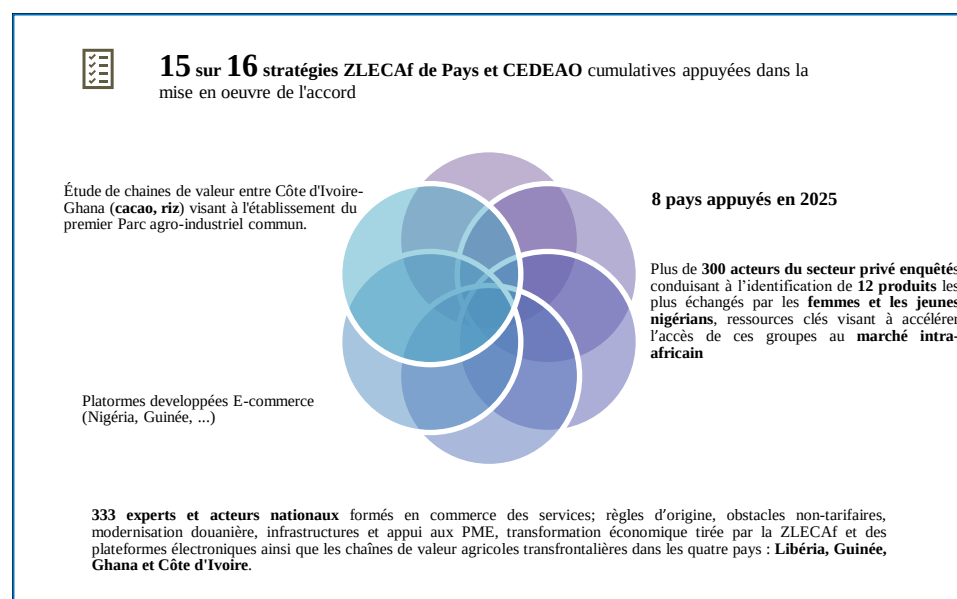
9. La sous-région Ouest-africaine enregistre des avancées notables concernant la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Elles ont consisté en des appuis à huit pays : Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, République de Guinée, Libéria, Nigéria, Sénégal, et Togo.

10. Par conséquent, quatorze¹ des quinze stratégies nationales ZLECAf des États membres et la stratégie régionale ZLECAf de la CEDEAO ont bénéficiées jusqu'à présent d'une accélération significative de mise en œuvre, grâce à la réalisation de projets prioritaires.

N. B. : Parmi les seize (16) stratégies ZLECAf validées pour la sous-région (CEDEAO et quinze États membres de l'Afrique de l'Ouest), seule celle du Mali n'a pas encore bénéficié d'un appui direct de la CEA pour sa mise en œuvre.

Figure II

Mise en œuvre des stratégies ZLECAf en Afrique de l'Ouest



Source : Auteur.

11. À titre illustratif, le Bureau, en partenariat avec le Bureau national de coordination de la ZLECAf a produit des données factuelles essentielles pour l'inclusion économique au Nigéria. La réalisation d'une enquête auprès de plus de 300 acteurs du secteur privé a abouti à l'identification de douze produits les plus échangés par les femmes et les jeunes nigériens, notamment le prêt-à-porter, le gari, le beurre de karité, l'artisanat et le kulikuli (les galettes d'arachide). Cette étape déterminante a conduit à la finalisation d'un guide d'accès au marché et au développement d'une plateforme de commerce électronique, renforçant ainsi de manière effective les compétences des femmes et des jeunes à

¹ Les 15 stratégies ZLECAf sont les 14 stratégies ZLECAf-pays — Bénin, Burkina Faso, Cabo-Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo et la stratégie régionale ZLECAf-CEDEAO.

participer activement et à tirer pleinement profit du marché continental.

12. Dans le cadre de la facilitation du commerce, le Bureau a accompagné les pays membres dont le Nigéria et la République de Guinée dans la mise en place d'outils numériques destinés à faciliter leur accès au marché intra-africain.

13. De plus, une conférence coorganisée avec le Fonds de solidarité africain en février 2025, à Niamey a permis de définir des actions stratégiques pour réduire les risques économiques et attirer des financements innovants à travers le levier de la garantie. Toutes ces initiatives visent à accélérer la mise en œuvre de la ZLECAf et à soutenir le développement de chaînes de valeur régionales.

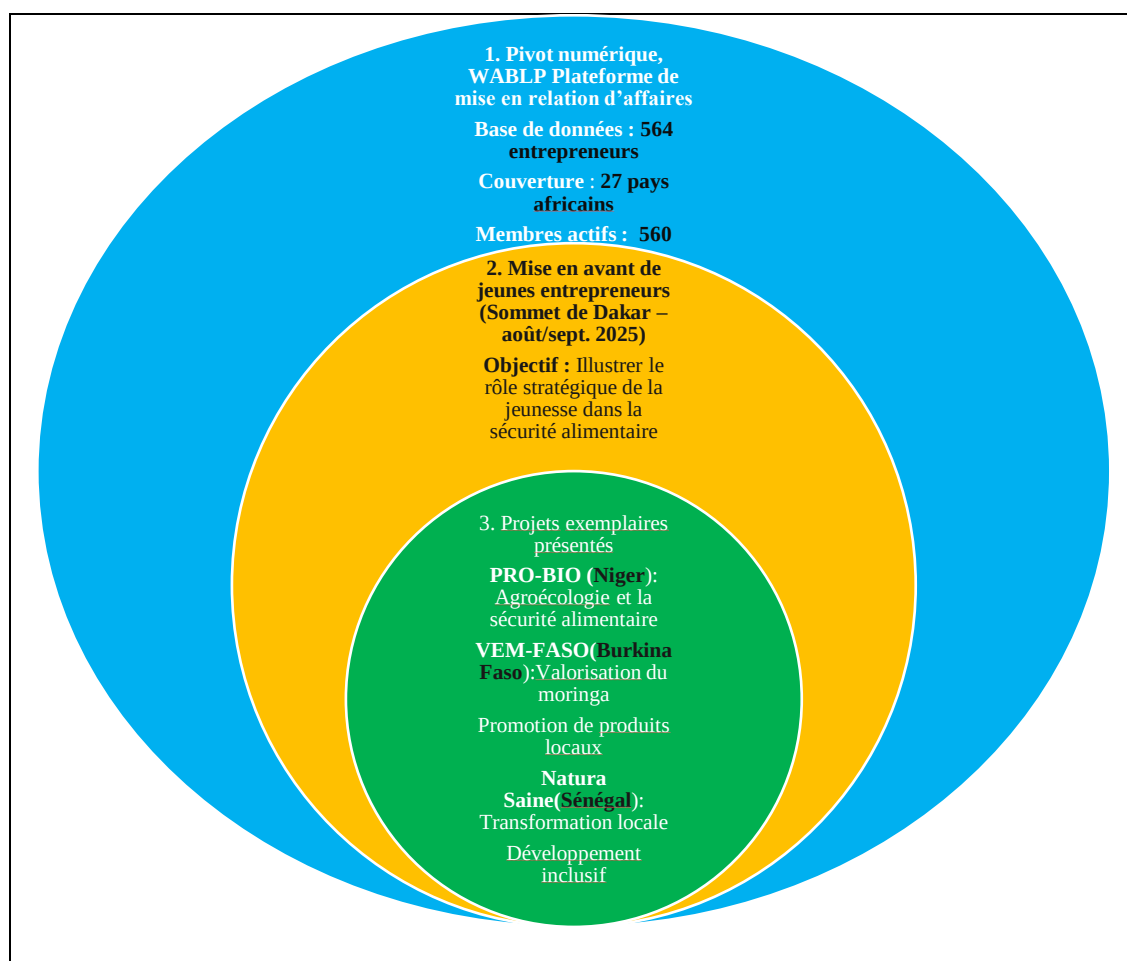
B. La Plateforme de mise en relation des entrepreneurs de l'Afrique de l'Ouest

14. La Plateforme de mise en relation d'affaires des réseaux de femmes et de jeunes entrepreneurs d'Afrique de l'Ouest (WestAfrica Business Linkages Platform – WABLP²) sert désormais de pivot numérique à l'échelle continentale à 564 entrepreneurs issus de 27 pays africains. Parmi ces membres, à la date du 3 octobre 2025, au moins 560 entrepreneurs restent actifs sur la plateforme numérique.

² Voir WABLP: « <https://wablp.netlify.app/> ».

Figure III

Rôle clé des femmes et des jeunes dans la mise en œuvre de l'Accord commercial de la ZLECAf



Source : Auteur, d'après les données de la CEA, 2024. Plateforme de mise en relation d'affaires des réseaux de femmes et de jeunes entrepreneurs d'Afrique de l'Ouest, disponible sur <https://wablp.netlify.app/>.

15. Lors du Sommet sur la sécurité alimentaire tenu à Dakar du 31 août au 5 septembre 2025, le Bureau a offert de la visibilité à trois jeunes entrepreneurs de la Plateforme de mise en relation d'affaires. Ce faisant, le Bureau a mis exergue le rôle stratégique de la jeunesse. Le projet nigérien PRO-BIO est le reflet de l'efficacité de l'agroécologie pour la sécurité alimentaire, alors que le projet burkinabé VEM-FASO a valorisé le moringa. Quant à l'initiative sénégalaise Natura Saine, elle a montré le potentiel de la transformation des produits locaux. Ces exemples constituent des modèles pour un développement inclusif en Afrique de l'Ouest.

C. Un appui technique spécifique au Sahel

16. Codirigé par le Bureau du Coordonnateur spécial au Sahel (Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel – UNOWAS) et le Bureau de la coordination du développement pour l'Afrique, le Bureau de la CEA a contribué à la cocréation et au lancement avec les ministères impliqués de trois programmes phares et transformateurs pour le Niger, le Burkina Faso et le Mali. Ces initiatives formulées sous le leadership des

pays et selon l'approche du nexus paix, humanitaire et développement devraient permettre de réaliser des progrès dans les secteurs de la souveraineté alimentaire, la souveraineté énergétique, l'éducation, l'autonomisation des jeunes et la gouvernance, en parfaite cohérence avec les priorités nationales.

17. Parallèlement, en étroite collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Direction de la planification économique, le Bureau a développé le programme phare de la gouvernance socioéconomique qui porte sur les priorités nationales du Niger (gouvernance, souveraineté alimentaire, sécurité, capital humain). Il a également appuyé le déploiement de l'assistance technique aux trois pays (Burkina Faso, Mali et Niger), permettant ainsi d'accélérer l'appui aux bureaux des Coordonnateurs résidents des Nations Unies et des équipes Pays du système des Nations Unies dans les pays concernés.

D. Budgétisation sensible au dividende démographique

18. Le Bureau continue de soutenir l'appropriation de l'approche de la budgétisation sensible au dividende démographique (BSDD) dans les quatre pays ci-après : le Burkina Faso, le Niger, le Sénégal et le Togo. Cet accompagnement vise à harmoniser les contenus des documents de programmation économique et fiscale pluriannuels de ces pays avec leurs objectifs d'accélérer la capture du dividende démographique. L'objectif étant de consolider les acquis, d'orienter plus efficacement l'élaboration des budgets nationaux pour 2026 et de s'assurer que la déclinaison de ces nouveaux budgets intègre pleinement le dividende démographique.

19. Ainsi, l'adoption de l'approche BSDD dans ces quatre pays, c'est-à-dire le Burkina Faso, le Niger, le Sénégal et le Togo a permis de faciliter l'élaboration des budgets nationaux, exercice 2026, renforçant ainsi l'alignement des ressources sur les priorités du dividende démographique.

20. De même, un cadre régional novateur de suivi a été créé pour fournir aux pays une plateforme d'évaluation de leurs efforts dans la mise en œuvre de la feuille de route de l'Union africaine sur le dividende démographique. Ce cadre qui est basé sur une enquête sous-régionale inédite, comble les lacunes et offre aux pays un mécanisme axé sur les résultats pour évaluer leurs progrès. Il permet ainsi aux États membres d'orienter plus efficacement leurs ressources budgétaires et programmatiques vers des investissements ciblés pour la jeunesse.

21. En juin 2025, un webinaire organisé par le Bureau et le Bureau régional du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre a validé avec succès le rapport d'enquête et le cadre de suivi régional. Cet événement a réuni 78 experts nationaux et régionaux de 15 pays, favorisant non seulement la validation de ces documents, mais aussi le partage d'expériences et de bonnes pratiques essentielles à la mise en œuvre efficace de la feuille de route continentale.

22. L'atelier virtuel des 26 et 27 août 2025, soutenu par le Bureau de la CEA, a permis la validation d'outils clés pour les Observatoires nationaux du dividende démographique (ONDD) dans 12 pays africains. La réunion a renforcé les compétences des experts sur des instruments comme les Profils démographiques et l'Indice de suivi du dividende démographique. Ce consensus établit une base solide pour une meilleure utilisation des données démographiques et une plus grande influence sur les politiques publiques.

23. Dans ce contexte, 140 experts nationaux ont été formés sur la cible de 100 fonctionnaires en 2025.

IV. Autres réalisations par fonctions principales de la Commission économique pour l'Afrique

24. La CEA a trois fonctions principales. La fonction de groupe de réflexion porte sur la production d'études, de rapports de recherche et d'autres produits de connaissance. La fonction de convocation implique l'organisation de conférences et de plateformes d'échange et de plaidoyer. Quant à la fonction opérationnelle, elle consiste à fournir aux États des conseils, un appui et d'autres formes d'assistance technique.

25. L'exécution du programme de travail du Bureau sous-régional entre novembre 2024, date de la vingt-septième session du Comité Intergouvernemental d'Experts (CIE), et septembre 2025 a donné lieu à des contributions aux trois fonctions essentielles de la CEA en Afrique de l'Ouest. Neuf produits de connaissance ont été générés en tant que groupe de réflexion. En matière de réunions, neuf rencontres de haut niveau ont été organisées. Sur le plan opérationnel, dix soutiens multidimensionnels ont été apportés aux États, aux communautés économiques régionales et aux organisations intergouvernementales. D'autres assistances techniques sont en cours et démontrent un engagement continu dans ces trois domaines clés.

A. Fonction « groupe de réflexion » : rapports de recherche, études et produits de connaissances

26. Les résultats obtenus dans cette rubrique se composent notamment de 12 rapports d'études et de recherches, de notes d'orientation. Ces résultats ont contribué à fournir des orientations basées sur des évidences pour accélérer les politiques de diversification économique, de développement des chaînes de valeurs, de réalisation du dividende démographique et de renforcement de l'intégration régionale.

1. Partenariats stratégiques pour la période 2024-2025 et au-delà

27. Dans le cadre de son partenariat élargi, le Bureau a consolidé la collaboration avec les organisations intergouvernementales de l'Afrique de l'Ouest. Dans cette perspective, les interventions selon l'approche par « groupes thématiques » adoptée en 2023 ont porté sur les activités suivantes :

a) Le Bureau a coorganisé un forum sur les institutions de garantie de la ZLECAf et collabore sur une étude avec la Banque Ouest-africaine de développement (BOAD). Il a également produit des rapports sur les chaînes de valeur du cacao et du riz, et a diffusé des analyses sur l'effet de la macroéconomie sur la sécurité alimentaire avec la CEDEAO, le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS).

b) En août 2025, une mission conjointe CEA-CEDEAO-UEMOA a soutenu le Togo dans la mise à jour de ses comptes nationaux. Ces travaux ont produit de nouveaux agrégats macroéconomiques, reflétant mieux les transformations économiques du pays. Cette collaboration a jeté les bases d'un système statistique national renforcé et a permis de définir des actions ultérieures, y compris une réunion avec les partenaires au développement et un plan de renforcement des compétences des cadres en charge du rebasage des comptes

nationaux du Togo.

28. Les résultats ci-dessus énumérés soulignent une dynamique de partenariats renforcés et un engagement accru des Organisations intergouvernementales en faveur du développement durable et de l'intégration régionale.

2. Accompagner les États membres à maximiser les avantages et à consolider les acquis de leurs stratégies nationales de mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine

29. Afin de soutenir la mise en œuvre des stratégies nationales dans la zone, le Bureau sous-régional a produit les documents et pris les mesures spécifiques suivantes :

a) Développement et validation d'un guide pratique d'exportation et d'une plateforme de commerce électronique en février 2025. Ces initiatives visent à améliorer l'accès des femmes et des jeunes du Nigéria au marché intra-africain et à stimuler le développement de chaînes de valeur régionales, contribuant ainsi à l'industrialisation et à la diversification économique en Afrique de l'Ouest.

b) En juin 2025, la Guinée a adopté une **Stratégie nationale de commerce des services**. Cette initiative vise à soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf et de la vision **Simandou 2040**, en plaçant le commerce au centre de son développement économique.

c) En juillet 2025, une mission de la CEA a évalué la Zone industrielle de Glo-Djigbé (Glo Djigbe Industrial Zone-GDIZ) au Bénin. L'étude visait à identifier les facteurs de succès des zones économiques spéciales. Les données recueillies serviront à faire une analyse comparative destinée à formuler des recommandations stratégiques. L'objectif est de renforcer les zones économiques spéciales (ZES) africaines en vue de la mise en œuvre de la ZLECAf et de la promotion des chaînes de valeur régionales.

d) En août 2025, l'étude sur la promotion des chaînes de valeur transfrontalières du cacao et du riz entre la Côte d'Ivoire et le Ghana a été finalisée et validée. Ce rapport a servi de base aux politiques visant l'établissement du premier parc agro-industriel commun aux deux pays. Cette initiative stratégique est destinée à accroître la diversification et la valeur ajoutée des produits agricoles dans la sous-région.

e) Développement de la Stratégie ZLECAf de Cabo Verde et de son Plan d'action budgétisé en décembre 2024, pour appuyer la diversification économique du pays.

f) Rapport sur l'étude diagnostique de la conformité des mesures de facilitation du commerce dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAf au Sénégal (en cours).

g) Étude de cas sur la gestion de la dette intérieure de Sierra Leone : vers une stratégie budgétaire à long terme (en cours).

3. D'autres études et rapports de recherches visant à éclairer la prise de décisions et des mesures idoines par les pays

30. Rapport socioéconomique de l'Afrique de l'Ouest 2025 : Renforcer la mobilisation des ressources intérieures en Afrique de l'Ouest, août 2025.

31. Rapport 2025 sur les progrès accomplis par les États d'Afrique de l'Ouest dans la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030, août 2025.

4. Documentation technique et d'orientation

32. La publication de quatre notes de politique sur la budgétisation sensible au dividende démographique (BSDD) accessible au grand public. Ces documents synthétisent les conclusions principales des travaux techniques menés par diverses équipes, en soulignant leurs implications socioéconomiques. L'objectif est de servir de guide à l'élaboration des futurs budgets nationaux :

a) Burkina Faso : « Comment optimiser les allocations budgétaires pour accélérer la capture du dividende démographique ? », mars 2024.

b) Niger : « Quelle structure budgétaire pour la capture du dividende démographique ? », mars 2024.

c) Sénégal : « Un instrument d'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques basé sur la modélisation macrobudgétaire », mars 2024.

d) Togo : « Utilisation optimale des ressources publiques pour la capture du dividende démographique et la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) », mars 2024.

33. Guide de politique, « La Boîte à outils (BSDD Toolkit), un guide régional de référence conçu pour aider les pays à intégrer le dividende démographique dans leurs budgets et leurs politiques » (en cours).

B. Fonction « mobilisation » : conférences, plateformes de réflexion, de plaidoyer et de mobilisation

34. Dans la perspective d'une participation active à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, la CEA a organisé un dialogue virtuel en février 2025. Ce dernier a connu la présence de 84 représentants des pays de l'Afrique de l'Ouest et des organisations régionales. Les échanges ont porté sur les priorités de la ZLECAf. Par ailleurs, les participants ont souligné l'importance de la digitalisation, de la sécurité alimentaire, de la paix et de la sécurité comme facteurs clés de succès. Ils ont également formulé des recommandations pour les délibérations ministérielles de mars 2025.

35. En mars 2025 à Cotonou, le Bureau a coorganisé, avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque africaine de développement (BAD), un dialogue régional de haut niveau sur les systèmes de finances publiques en Afrique. Cette rencontre a permis d'élaborer des stratégies concrètes pour renforcer les politiques

budgétaires, optimiser la mobilisation des recettes et améliorer l'efficacité des ressources. Une plateforme de suivi a été créée pour assurer la mise en œuvre des recommandations, contribuant ainsi à une meilleure gouvernance et à l'accélération des réformes budgétaires sur le continent.

36. En août 2025, la CEA et la CEDEAO ont organisé deux ateliers conjoints en Côte d'Ivoire et au Ghana. Ces rencontres, qui ont rassemblé plus de 60 experts, ont abouti à la finalisation d'une étude et à la définition des prochaines étapes pour un dossier d'investissement. L'objectif est de créer un parc agro-industriel commun pour le cacao et le riz, afin de renforcer la transformation locale, d'augmenter les revenus des producteurs et de consolider la résilience climatique dans la région.

37. En août 2025, le Libéria avec l'appui de la CEA et du Secrétariat de la ZLECAf, a organisé un atelier de lancement de la mise en œuvre de sa stratégie nationale. Cette rencontre a réuni 45 acteurs publics et privés pour renforcer les compétences sur les règles d'origine et les barrières non tarifaires. La CEA a également souligné le potentiel des économies verte et bleue du pays. L'initiative a abouti à des recommandations pour moderniser les douanes, améliorer les infrastructures et soutenir les petites et moyennes entreprises (PME).

C. Fonction opérationnelle : conseil, action de soutien à l'impact pays

1. Faciliter la mise en œuvre de la feuille de route de l'Union africaine sur le dividende démographique

38. À travers des appuis techniques ciblés, dont les exemples sont présentés ci-dessous, le Bureau a renforcé les compétences nationales et consolidé l'institutionnalisation du cadre de la budgétisation sensible au dividende démographique (BSDD).

a) En septembre 2025, le Bureau a développé, en partenariat stratégique avec le FNUAP et les autres divisions de la CEA, notamment la Division de la technologie, de l'innovation, de la connectivité et des infrastructures (TICID) et le Centre africain pour la statistique, le tout premier outil régional numérique harmonisé pour le suivi de l'opérationnalisation de la Feuille de route de l'Union africaine sur le dividende démographique. Cette initiative pilote, essentielle, comble le manque de cohérence des cadres nationaux³, garantissant désormais un suivi uniforme des progrès en Afrique de l'Ouest et du Centre. Ce mécanisme numérique pose les bases d'une réplique continentale et renforce la redevabilité des pays.

b) Du 23 au 25 septembre 2025, en organisant un forum régional de haut niveau en partenariat avec le FNUAP, la Banque mondiale, la CEDEAO, le Centre régional d'excellence en économie générationnelle (CREG) et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), le Bureau a renforcé l'engagement politique en faveur de la

³ La collecte de données menée en 2024 par la CEA et l'UNFPA a été validée le 17 juin 2025 lors d'un Webinaire rassemblant les pays impliqués d'Afrique de l'Ouest et du Centre (WCARO), soit :

- Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo (Afrique de l'Ouest) ;
- Guinée équatoriale, République centrafricaine, République du Congo et Tchad (Afrique Centrale).

feuille de route de l'Union africaine sur le dividende démographique. L'événement, qui a réuni plus de 52 acteurs clés, dont des parlementaires et des représentants ministériels, a servi de plateforme pour la diffusion des produits de connaissance des Observatoires nationaux du dividende démographique. Cette initiative a permis de consolider les capacités des parties prenantes et d'influencer l'adoption de politiques ainsi que l'obtention d'engagements fermes pour l'opérationnalisation de ladite feuille de route.

c) Du 25 au 27 mars 2025, 48 fonctionnaires togolais en provenance de ministères clés, ont été formés à la budgétisation sensible au dividende démographique. Cet atelier visait à les initier à transformer les budgets classiques en budgets fonctionnels pour mieux les harmoniser avec les priorités du dividende démographique. Cette initiative éclaire la préparation du Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP 2026-2028).

d) L'appui technique à distance apporté depuis novembre 2024 a permis d'intégrer les dimensions du dividende démographique dans le budget citoyen 2025 du Burkina Faso. Publié en février 2025, ce document a été renforcé grâce à l'accompagnement continu de l'Observatoire national du dividende démographique, de la Direction du budget et des ministères sectoriels. Cet effort s'inscrit dans la continuité des initiatives de renforcement des capacités et d'assistance technique de 2024.

2. Renforcer la planification nationale du développement, la mobilisation des ressources domestiques et l'intégration des plans cadres nationaux de budgétisation

a) Libéria

39. Dans le cadre d'une continuité de l'appui apporté depuis avril 2024 à l'élaboration du Plan national de développement (PND) 2025-2029 du Libéria, « ARREST-Programme pour un développement inclusif » (ARREST Agenda for Inclusive Development – AAID), le Bureau a travaillé en étroite collaboration avec le Bureau du Coordonnateur résident (BCR) et l'Équipe de coordination des Nations Unies pour soutenir la finalisation et le lancement officiel du Plan national de développement par le Président du Libéria, le 15 janvier 2025 à Monrovia. Ce plan constitue désormais la feuille de route du pays pour un développement transformateur et durable.

40. Grâce au soutien du Bureau, le Libéria a atteint des résultats stratégiques. Un cadre de suivi de l'« ARREST-Programme pour un développement inclusif » a été mis en place en avril 2025, comblant le vide laissé par l'USAID. En juin 2025, un budget basé sur les programmes a été présenté, harmonisant les priorités budgétaires avec les objectifs stratégiques du Programme pour un développement inclusif. Enfin, l'appui à une retraite gouvernement-partenaires a renforcé l'engagement pour accélérer la mise en œuvre de ce Plan national.

b) Sierra Leone

41. Afin de soutenir la politique budgétaire de Sierra Leone, notre Bureau et celui pour l'Afrique du Nord ont mené une mission conjointe d'évaluation en Sierra Leone du 24 au 27 mars 2025.

42. Organisée en collaboration avec la Division de la gestion de la dette du Ministère des finances, la Banque de Sierra Leone et le PNUD, cette mission avait pour objectif d'évaluer les besoins du pays en matière de gestion de la dette publique.

43. Elle a débouché sur un rapport qui propose des recommandations opérationnelles. Ces dernières ont pour but d'orienter le soutien de la CEA en matière de mobilisation des ressources domestiques et de résilience budgétaire.

44. Du 2 au 5 juin 2025 à Freetown, un programme de renforcement des compétences a permis à 15 cadres sierra-léonais d'acquérir des connaissances en financements innovants et notation souveraine. Cette initiative a renforcé la capacité du pays à mobiliser des financements pour des projets durables et stratégiques. Le programme a aussi amélioré la crédibilité financière du pays, l'aidant à attirer des ressources domestiques et externes, et à réduire le manque à gagner en investissements.

45. De juillet à août 2025, le Bureau, en collaboration avec le Ministère des finances de Sierra Leone, on a élaboré un plan d'action pour renforcer la mobilisation des ressources intérieures. Ce plan, approuvé par le Ministre, propose des mesures immédiates, comme la retenue à la source, l'autoliquidation et la modernisation des déclarations fiscales, pour élargir l'assiette fiscale et améliorer la collecte des données. En plus, il y a eu renforcement des capacités de 19 fonctionnaires de l'Administration fiscale nationale (National Revenue Authority – NRA). Avec des approches pilotes d'audit dans le secteur extractif, cette activité a pour objectif d'accentuer le contrôle des multinationales, la lutte contre l'érosion de la base d'imposition (Base Erosion and Profit Shifting – BEPS) et la sécurisation des recettes stratégiques. Ces actions visent à aider le pays à financer ses priorités de développement et à réduire le manque à gagner fiscal, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

c) Togo

46. Au niveau du renforcement des capacités en statistique, une action conjointe de soutien CEA-CEDEAO-UEMOA-Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) a été initiée en août 2025 pour appuyer le processus de rebasage des comptes nationaux du Togo.

3. Développement des compétences institutionnelles et techniques des États membres pour une mise en œuvre efficace des stratégies nationales de la Zone de libre-échange continentale africaine

47. Afin de maximiser les retombées et de consolider les acquis de la Zone de libre-échange continentale africaine, le Bureau a fourni des appuis techniques aux pays. Ces accompagnements ont pris la forme de projets spécifiques qui suivent :

a) L'évaluation finale de la Stratégie ZLECAf 2019-2024 du Togo a défini de nouvelles orientations stratégiques pour accélérer sa mise en œuvre et en maximiser les bénéfices. Validées lors de l'atelier de Kpalimé, au Togo, en mai 2025, ces recommandations serviront désormais de feuille de route pour la nouvelle stratégie nationale de la Zone de libre-échange continentale africaine.

b) En lien avec la « **Vision Simandou 2040** », une stratégie nationale de promotion du commerce des services a été développée et validée par la Guinée, en mai 2025.

Ce cadre stratégique ambitionne de libérer pleinement le potentiel d'exportation du pays et de consolider le rôle du commerce, comme la pierre angulaire de cette vision économique à long terme.

c) En mai 2025, une mission de haut niveau de la CEA au Libéria a permis de conclure des plans de travail conjoints avec le Ministère des finances et de la planification du développement et l'Institut libérien de statistique et d'information géographique. L'objectif est de renforcer la mobilisation des ressources, la gouvernance des données et la planification stratégique. Cette initiative ouvre également de nouvelles pistes pour l'entrepreneuriat des jeunes, les chaînes de valeur et la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine. Elle a aussi consolidé les partenariats via un dialogue avec les acteurs du développement.

d) Au cours de la période examinée, des recherches préliminaires menées en Côte d'Ivoire et au Ghana, en collaboration avec la Division des changements climatiques, de la sécurité alimentaire et des ressources naturelles de la CEA, ont porté sur les chaînes de valeur transfrontalières du cacao et du riz. Les conclusions de cette évaluation constitueront la base d'une étude de faisabilité ultérieure, ouvrant ainsi la voie au développement de ces filières.

e) Dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine, le Bureau a renforcé les capacités des États membres et du secteur privé à formuler et à exécuter des politiques favorisant la diversification économique. C'est ainsi qu'a été organisé l'atelier de Lagos en décembre 2024 en collaboration avec le Bureau national de coordination de la Zone de libre-échange continentale africaine au Nigéria (NACO) et le Ministère fédéral de l'industrie, du commerce et de l'investissement. Cet événement a réuni plus de 100 participants, dont des décideurs publics et des entrepreneurs, pour valider une étude sur les principaux produits échangés par les femmes et les jeunes au Nigéria.

4. Autres assistances techniques

48. En juillet 2025, le Bureau a coorganisé à Sao Tomé-et-Principe un atelier sur les Comptes satellites du tourisme (CST). Les participants ont renforcé leurs compétences en matière de méthodologie et de traitement des données, produisant ainsi des tableaux préliminaires. Ces résultats constituent une avancée majeure en vue de la finalisation des comptes satellites du tourisme en septembre 2025. Une fois l'outil finalisé, le pays pourra mesurer l'impact économique du tourisme, soutenir les Comptes satellites du tourisme et orienter ses politiques de développement durable.

49. En mars 2025, le Bureau a fourni un appui au Libéria et au Nigéria pour l'utilisation de la boîte à outils pour la planification intégrée et l'établissement de rapports (*Integrated Planning and Reporting Toolkit* – IPRT). Son déploiement a permis de créer une plateforme numérique basée sur les données pour évaluer les progrès réalisés par ces deux pays dans l'atteinte des objectifs de développement durable à l'horizon 2023 et ceux de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons de l'Union africaine. Cet outil contribuera à accélérer et à améliorer la mesure de ces progrès par rapport aux ODD.

50. Le bureau a également prévu une formation des acteurs clés au Niger sur l'IPRT.

5. Témoignages des partenaires

51. Les initiatives du Bureau sous-régional et les mesures qu'il a prises ont été positivement appréciées par les parties prenantes bénéficiaires. Des exemples de ses travaux sont présentés ci-dessous.

52. **Approche BSDD, un levier stratégique pour le Burkina Faso** : Avec l'appui du Bureau, le Burkina Faso harmonise désormais son budget national avec les réalités démographiques grâce à l'approche BSDD, transformant ainsi son potentiel démographique en moteur de croissance et de développement durable. En effet, dans son appréciation du potentiel transformateur de ladite approche, M^{me} Marie-Angèle Tiendrebeogo, présidente de la Commission du genre, de l'action sociale et de l'humanitaire de l'Assemblée législative de transition (ALT), a déclaré : « La BSDD augure un avenir meilleur pour notre nation si nous parvenons à l'appliquer efficacement » (26 août 2024 à l'occasion du Dialogue politique national avec les parlementaires et les décideurs politiques sur la Budgétisation sensible au dividende démographique (BSDD) au Burkina Faso organisé à Ouagadougou par le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest).

53. Cabo verde a également bénéficié des interventions du Bureau. Selon M^{me} Ludmilde Fernandes Semedo, Directrice des services commerciaux à la Direction nationale de l'industrie, du commerce et de l'énergie au (Ministère de l'industrie, du commerce et de l'énergie du Cabo Verde), « Le soutien de la CEA renforce le Cabo Verde dans la mise en œuvre de la ZLECA en favorisant l'intégration régionale, le développement durable, le renforcement des capacités des PME et une intégration plus efficace dans le marché continental africain » (25 Septembre 2025 dans le cadre de l'initiative ONU80 – « *Shared Lives, Shared Future* »).

54. En ce qui concerne la Guinée, M^{me} Diaka Kaba, Directrice nationale du commerce extérieur et de la compétitivité, Ministère du commerce, de l'industrie et des petites et moyennes entreprises a déclaré : « Grâce à l'appui technique et stratégique des Nations Unies, la Guinée s'est dotée d'outils essentiels pour mettre en œuvre la ZLECAf et promouvoir une intégration économique durable et inclusive » (12 Septembre 2025 dans le cadre de l'initiative ONU80 – « *Shared Lives, Shared Future* »).

55. En dehors des initiatives ci-dessus énumérées, le Bureau s'est impliqué dans d'autres initiatives relatives à l'économie circulaire et à l'entrepreneuriat. À cet effet et dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine, le Bureau a lancé une initiative régionale visant à promouvoir l'économie circulaire, en alignant les chaînes de valeur sur les ODD et en tirant parti de la Zone de libre-échange continentale africaine pour stimuler la croissance économique. Par ailleurs, à travers la Plateforme WABLP, une autre initiative favorise des dialogues inclusifs réunissant des entrepreneures et des jeunes entrepreneurs des secteurs de l'agriculture, des technologies, des industries créatives et des services, contribuant ainsi à la création d'emplois, à la durabilité environnementale et à la diversification économique.

V. Coopération pour l'action et l'impact

56. Le développement et le renforcement des alliances stratégiques avec diverses organisations internationales voire régionales a aidé le Bureau à obtenir des résultats au nom des pays membres de la CEA.

57. Le Bureau sous-régional a établi des partenariats renforcés avec :

- a) Les Bureaux des Coordonnateurs résidents (RCO) ;
- b) Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) ;
- c) Le Centre régional d'excellence en économie générationnelle (CREG) ;
- d) La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
- e) La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ;
- f) Le Département des affaires économiques et sociales (DESA) ;
- g) L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ;
- h) Le Fonds de solidarité africain (FSA) ;
- i) Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ;
- j) L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) ;
- k) Les Observatoires nationaux du dividende démographique (ONDD) ;
- l) L'Organisation mondiale du commerce (OMC) ;
- m) Le Partenaire stratégique pour l'opérationnalisation de la plateforme de mise en relation des entreprises d'Afrique de l'Ouest (COMPASS Limited) ;
- n) Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ;
- o) La Société internationale islamique de financement du commerce (International) ;
- p) La Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (SINUS) ;
- q) L'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA) ;
- r) Les Réseaux d'affaires féminins ;

- s) Les Associations et autres réseaux de jeunes ;
- t) Les Leaders du secteur privé ;
- u) Les Champions sectoriels.

VI. Principaux défis, risques, mesures prises et perspectives

58. Les principaux défis et risques auxquels le Bureau sous-régional est confronté sont les suivants :

- a) Le Sahel connaît une instabilité sociopolitique marquée par des crises complexes, multiples et multiformes et l'insécurité ;
- b) Plusieurs défis persistent en matière d'infrastructures. La faible connectivité Internet et les liaisons aériennes complexes entraînent des temps de trajet prolongés et des coûts élevés ;
- c) Faiblesse des systèmes statistiques nationaux ;
- d) Effet cumulé d'une insuffisance des ressources financières, de la crise de la dette souveraine des États membres, des réductions budgétaires, une crise de liquidité et un gel des recrutements aux Nations Unies ;
- e) L'impossibilité d'être accompagné de sa famille au Niger, pourrait restreindre les recrutements pour les postes vacants.

59. Le Bureau sous-régional a apporté les mesures d'atténuation et les réponses suivantes :

- a) Les efforts de recrutement soutenus ont permis de renforcer les ressources humaines du Bureau. Un expatrié a rejoint l'équipe le 26 octobre 2024, tandis qu'un boursier de recherche a été engagé pour une durée de six mois, son contrat ayant débuté le 3 juin 2025. Le Bureau a également accueilli pour une période de six mois à compter du 12 août 2025 deux stagiaires nigériens, l'un provenant d'une grande école du Rwanda et l'autre d'une université du Niger ;
- b) Le Bureau a également mis l'accent sur le nexus humanitaire-développement-sécurité et paix au Sahel ;
- c) L'établissement de partenariats stratégiques et de la coalition des partenaires de la CEA pour l'action et l'impact afin de répondre au mieux aux différentes sollicitations des États membres ;
- d) La priorisation, la cocréation et le financement de programmes régionaux à fort impact dans la sous-région, notamment par le biais d'un partenariat CEA et FSA ; CEA et PNUD ; CEA et FNUAP.

60. Les principaux projets du Bureau sous-régional pour 2026 sont les suivants :

a) Consolidation des compétences nationales sur les dynamiques démographiques et mise en place, par un nombre accru d'États membres de la CEA, de mécanismes de suivi et de redevabilité en matière de dividende démographique ;

b) Plaidoyer et appuis techniques soutenus aux pays pour le renforcement des politiques budgétaires et d'endettement à travers l'élaboration de stratégies fiscales de long terme permettant de mieux gérer la dette et de soutenir la planification du développement ;

c) Consolidation des acquis avec un nombre croissant de pays mettant en œuvres leurs priorités nationales dans le cadre de la ZLECAf.
